

Lycée professionnel
Roger Claustres



académie
Clermont-Ferrand



Formation initiale

Formation apprentissage

Formation continue



Taxe d'apprentissage

2021

Contact et renseignements :

127, rue Docteur Hospital
63100 Clermont-Ferrand

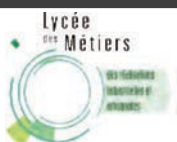
Tél. 04 73 19 21 00

Fax : 04 73 19 21 09

Mail. ce.0630022@ac-clermont.fr

<http://lycee-roger-claustres.fr>

 **CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**
Aéronautique
Auvergne-Rhône-Alpes

 **lycée
des Métiers**
Des métiers
Innovants et
d'avenir

 **académie
Clermont-Ferrand**
 **GRETA**
CLERMONT-AUVERGNE)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

 **afaq**
ISO 9001
Qualité
pour l'entreprise

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Pourquoi nous verser la taxe d'apprentissage ?

**Cela
signifie
quoi pour
vous ?**



**Un vivier de candidatures
pour vos recrutements**



**Des équipements en adéquation
avec ceux du milieu professionnel**



**Des stagiaires formés aux savoirs
être et savoirs faire, en lien avec
les besoins des entreprises.**

**Nos formations vont de la troisième Prépa Métiers jusqu'au BTS.
Toutes les filières sont accessibles en formation continue et par
apprentissage.**



**Le lycée Roger Claudres est
établissement support du
Campus Aéronautique
Auvergne Rhone Alpes**

N° UAI : 0630022G

Nos pôles de compétences



Pôle Aéronautique

- CAP Aéronautique option structure
- Bac pro aéronautique option structure
- Bac pro aéronautique option systèmes
- Bac pro aéronautique option avionique
- MC Technicien en Chaudronnerie Aéronautique et Spatiale (TCAS)
- MC Aéronautique option Avions à Moteur à Turbine (B1.1)
- MC Aéronautique option Hélicoptère à Moteur à Turbine (B1.3)
- MC Aéronautique option Avionique (B2)
- BTS Aéronautique



Pôle Industrie

- CAP Réalisation Industrielle en Chaudronnerie et Soudure (RICS)
- Bac pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)
- Bac pro Technicien d'usinage (TU)
- CAP 1 an Composites et Plastiques Chaudronnés
- BTS Conception des Produits Industriels (CPI)
- BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits (CPRP)
 - * Option A : production unitaire
 - * Option B : production sérielle



Pôle Automobile

- CAP Réparation des Carrosseries
- Bac pro Réparation des Carrosseries
- Bac pro Construction des Carrosseries
- CAP 1 an Peinture en Carrosserie
- FC Technicien en Préparation et Assistance Véhicule de compétition



Pôle Biotechnologies

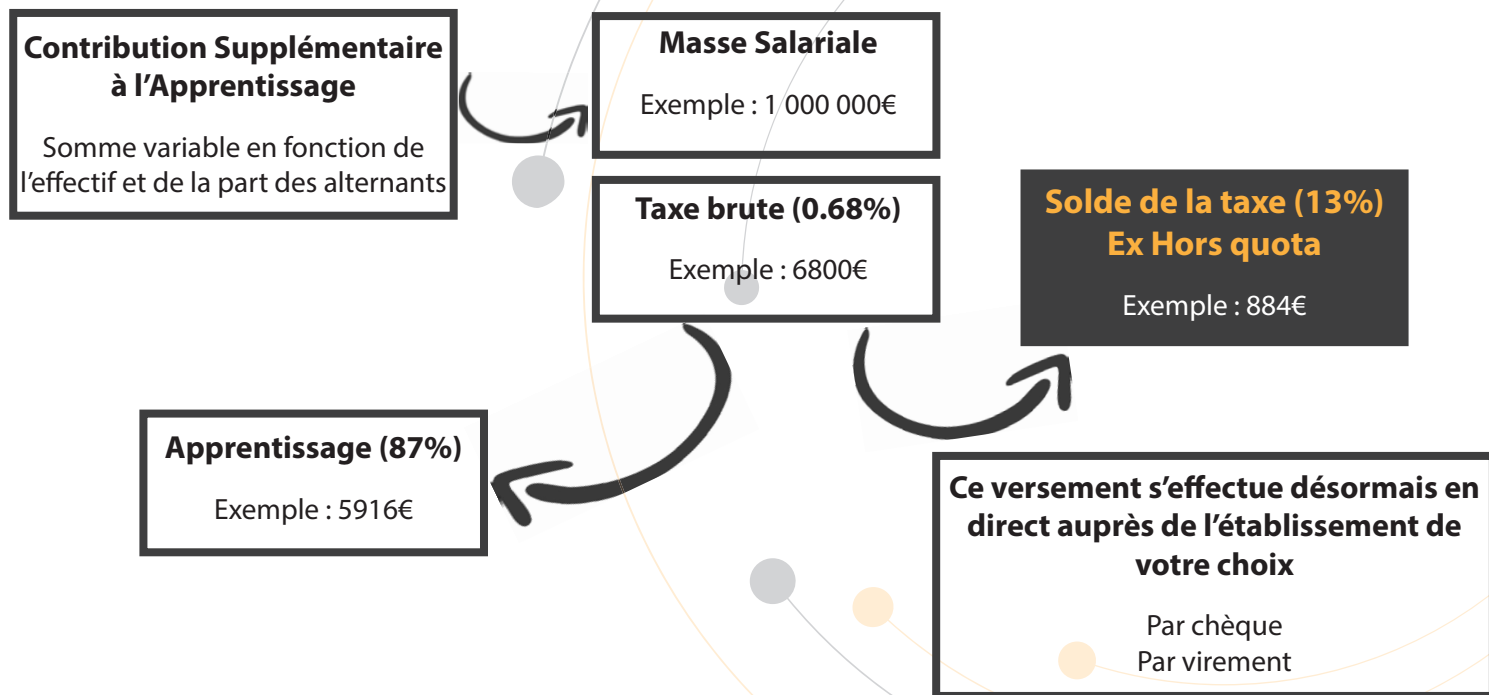
- Bac pro Technicien en Prothèse Dentaire



Pôle Métiers d'art

- CAP Ebénisterie

Répartition et calcul du «13%»



Comment nous verser la taxe ?

Le versement de la taxe d'apprentissage se fait en direct auprès de notre établissement

Par chèque à l'ordre de «**Agent comptable du lycée Roger Claustres**»

Par virement

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	63000	00001004126	86	TPCLERMONT F

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
FR76 1007 1630 0000 0010 0412 686							BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LYCEE ROGER CLAUSTRES

AGENCE COMPTABLE

Le versement en nature est possible.

Vos contacts

Anne LACHAUD
Proviseure
04 73 19 21 01
anne.lachaud@ac-clermont.fr

Véronique PARON
Gestionnaire
04 73 19 21 04
veronique.paron@ac-clermont.fr

Gilles THOMAS
Directeur Délégué aux Formations
04 73 19 21 03
gilles.thomas@ac-clermont.fr